

A RENVoyer COMPLÉTÉ ET AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2018 PAR EMAIL À [BW@natagora.be](mailto:BW@natagora.be)

Liste électorale : Ecolo

Adresse email : phdescamps@gmail.com

## Nos questions

---

### Questions générales

1. Quelles sont vos priorités en matière de conservation de la nature pour la prochaine législature ?

*Parmi nos priorités, citons :*

- *la gestion du développement des espaces encore à bâtir (zones rouges) dans un esprit de préservation des ressources naturelles (maintien d’une bonne perméabilité des sols, des espaces boisés, arbres et haies, des espèces indigènes) et des maillages environnementaux,*
- *la mise en valeur des maillages verts et bleus lors de Plans d’aménagement communaux,*
- *la préservation des coulées vertes du Pré Delcourt et du Train,*
- *le développement de la mobilité douce (sentiers, pistes cyclables, transports en commun),*
- *la préservation et la valorisation de la Roseraie,*
- *l’extension de l’égouttage doit être aussi une priorité afin d’assainir nos rivières.*

*La dégradation de notre environnement est un de nos soucis majeurs. Il est et a toujours été dans les priorités d’Ecolo. Bien au-delà d’ailleurs des échéances et promesses électorales.*

2. Êtes-vous prêts à soutenir, voire à relancer les activités du Plan communal d’environnement pour un Développement Durable ?

*Oui, bien sûr, il faut relancer le PCEDD, car il est le gage d’une préservation de la nature, ensuite parce qu’il permet concrètement de développer des projets précis.*

3. Envisagez-vous de favoriser la protection et la restauration du maillage écologique comme par exemple la plantation de haies vives au sein des zones rurales de l’entité ?

*Oui, même si les possibilités d’action des autorités communales pour préserver ce maillage sont limitées par le manque de collaboration de ceux qui sont sur le terrain tous les jours, avant tout les agriculteurs, qui ne sont pas enthousiastes à l’idée de recréer des maillages verts (zones d’ombre, entretien, etc.) et ce malgré les primes régionales/européennes à cet effet.*

*Notre contribution se situe essentiellement au niveau de la concertation/sensibilisation avec les agriculteurs et d’autres acteurs (grands propriétaires).*

4. Prônez-vous la mise en œuvre d'une gestion différenciée des bords de voiries et des espaces communaux ? Si tel est déjà le cas, comptez-vous élargir son application ainsi que ses meilleures pratiques (dates plus tardives, exportation de la fauche...)

*Oui, nous voulons à tout prix défendre une gestion différenciée de nos espaces verts.*

*Les fauchages tardifs le long des voiries communales sont déjà en application à Chaumont-Gistoux de longue date. Et les agents des services techniques et entretien des espaces verts suivent régulièrement des formations afin de développer les bonnes pratiques. Notre éco-conseillère est très motivée par cet aspect des choses.*

### Aménagement du territoire

1. Dans le cadre du nouveau Code de Développement territorial, les communes ont la possibilité d'établir un schéma de développement communal pour l'ensemble de son territoire et un ou des schémas d'orientation local pour des parties de son territoire. Êtes-vous prêts à élaborer de tels outils sur votre commune qui intégrera une " carte du réseau écologique " (sites de haute valeur biologique et liaisons écologiques entre ces sites) ?

*Le CoDT propose en effet de créer des SOL. Le premier d'entre eux, à Dion-le-Mont, a déjà été lancé via une décision du Conseil communal. Comme dans le cadre des anciens PCA, les maillages verts et bleux doivent absolument être intégrés. Ils seront développés autour des cours d'eau, mais également le long de sentiers ou de rangées d'arbres existantes ou à créer. Oui et mille fois oui.*

2. Êtes-vous prêts, ensuite, à faire de cette carte du réseau écologique une référence dans l'analyse des futurs projets de développement territorial sur le territoire communal ?

*Oui, bien entendu. C'est la clé du développement durable !*

### La préservation de la biodiversité

1. En ce sens, seriez-vous prêts à adapter le guide communal d'urbanisme pour favoriser le maintien de haies vives indigènes (période de taille, etc.) ?

*Cela fait 12 ans que nous insistons pour que le maintien des haies dans le patrimoine paysager soit réel. Depuis 12 ans, nous insistons pour que les projets urbanistiques intègrent la plantation de haies d'essences « locales » ainsi que la plantation d'arbres et plantes mellifères. Donc oui, le GCU devra intégrer ce qui est davantage qu'un concept : des valeurs.*

2. Pourriez-vous identifier les zones humides qui jouent le rôle de bassin d'orage naturel et zones refuges pour la biodiversité afin de les intégrer à la carte du réseau écologique du schéma de développement communal ou du schéma d'orientation local ?

*Chaumont-Gistoux se caractérise par ses fonds de vallées et ses quelques plateaux. Fond de vallée dit passage de cours d'eau, mais également risque potentiel de coulées de boue, voire d'inondations en cas de fortes pluies. A cet effet, des bassins d'orage ont été nettoyés, curés, afin de les rendre efficaces. Ces zones refuges, à Corroy, à Vieusart ou à Longueville par exemple, sont entretenues par les services techniques et espaces verts. Parmi les bassins d'orage naturels, on peut citer les étangs de la vallée du Ronvau, les prairies inondables ou les zones enherbées qui jouxtent la rue de Corroy, les zones tampons à Vieusart, par exemple.*

3. Soutiendrez-vous la création ou l'agrandissement de réserves naturelles sur le territoire communal ?

*Certainement. Cela fait partie de l'ADN d'Ecolo. Le territoire communal est constitué de plus de 70% de zones non constructibles. La Champtaine et les zones Natura 2000 doivent en priorité être protégées et, en second lieu bénéficier de zones tampons à leurs abords afin de préserver la biodiversité.*

4. Soutiendrez-vous la préservation de la Roseraie Communale?

*Oui, assurément !!! C'est un lieu stratégique dans le cœur du village autant qu'une magnifique « bibliothèque » naturelle que nous avons le devoir de protéger. Si durant ces six dernières années, il a été question de la « déplacer », nous y avons toujours, et très fermement, été opposés.*

5. Seriez-vous prêts à investir dans la restauration d'anciennes landes à bruyères ? (quartier des bruyères, dans le bois de Chaumont) A favoriser des habitats pour les hirondelles dans les anciennes carrières de sable ?

*A travers le PCEDD, nous pouvons investir dans la protection des anciens sites fragilisés. Ecolo ne sera jamais opposé à de tels projets et soutiendra un financement qui va dans ce sens.*

6. Seriez-vous prêts à favoriser et à mettre en valeur les trames vertes et bleues le long du Train dans la zone verte d'intérêt paysager ? (du Moulin d'Inchebroux aux sources du Nelo)

*Oui. Que ce soit à travers des projets de Schéma d'Orientation Local, ces maillages sont la clé du développement durable et des poumons verts de la Commune. De plus, ces trames sont très appréciées par les riverains. Nous les favoriserons volontiers !*

7. Trouvez-vous important de mettre les moyens pour éradiquer les espèces invasives ?  
Notamment le long des cours d'eau (balsamines)

*Il faut absolument éradiquer les plantes invasives. De nombreux membres et sympathisants d'Ecolo se sont déjà souvent investis dans les campagnes de nettoyages, entre autres le long des cours d'eau. Quant aux moyens, s'ils nécessitent la destruction de berges, l'utilisation d'engins très lourds ou l'utilisation d'herbicides, notre réponse sera négative. Nous proposons de les éradiquer à travers des moyens humains et des campagnes de sensibilisation auprès de la population, entre autres. Ces mesures seront indispensables.*

8. Mettrez-vous les moyens pour améliorer certains sentiers quasiment impraticables? (sentier du Try par exemple)

*Le sentier du Try va connaître une seconde jeunesse dans les semaines qui viennent car son accès est devenu impossible. Et les sentiers, en général, font l'objet de tailles et de nettoyages (sans doute insuffisants) fréquents. Les éco-cantonniers se font un honneur de les préserver et, par là même, préserver la biodiversité qui s'y développe. Ce qu'il faut, ce ne sont sans doute pas de nouveaux moyens mais le « rapatriement » de moyens humains dévoyés de leurs tâches premières pour nettoyer des routes, vider des poubelles, etc.*

#### Chasse

1. En qualité de gestionnaire de la commune/ville, seriez-vous prêt à intégrer dans les cahiers de charge d'octroi des territoires de chasse " l'interdiction du nourrissage du gibier " sur le territoire concerné ? ([consulter la position de Natagora sur le sujet](#))

*Les agriculteurs sont les premiers à se plaindre d'un amer constat : le retour du sanglier. Oui, il faut interdire les zones de nourrissage de tout gibier tout en préservant leur cadre de vie dans les zones boisées. Et autoriser des abattages « chirurgicaux » en cas d'extrême nécessité.*

2. De même, dans ces cahiers, seriez-vous prêts à conditionner l'autorisation " des lâchers massifs de petits gibiers tels que faisans, canards et autres espèces chassables " que dans le cadre de l'élaboration de projets de repeuplements d'espèces indigènes (au sens de la loi sur la conservation de la nature) combinés à des efforts d'amélioration de leur biotope ? Idéalement, ces projets devraient être menés à l'échelle du territoire couvert par un ou plusieurs conseils cynégétiques.

*Ecolo n'est pas favorable à la chasse en tant que sport, bien entendu. Les équilibres entre les différentes espèces sont nécessaires et, à ce titre, les lâchers massifs sont un parfait non sens !*

## Urbanisme

Êtes-vous disposés à intégrer des aménagements en faveur de la biodiversité (aménagements pour chauves-souris, nichoirs pour hirondelles, martinets, ...) dans tout projet de rénovation de bâtiments communaux et comptez-vous inciter les citoyens de la commune à en faire autant ?

*Si la biodiversité est l'affaire de tous, elle est aussi l'affaire de chacun. Imposer des aménagements dans des projets urbanistiques sans rencontrer la conviction des demandeurs, c'est un coup dans l'eau. Mais la commune pourra susciter de tels aménagements via des projets scolaires, via le soutien matériel aux associations, voire via des primes au placement de tel ou tel nichoir, le placement de ruchers, d'hôtel à insectes, etc. Ecolo a toujours été convaincu par de tels dispositifs.*

Vos réponses (longueur libre)

---